



SPL CHERBOURG PORT - PORT DE PECHE DE CHERBOURG

Année 2024

applicables au 01/01/2024

Les tarifs ci-après s'entendent en Euros HT

Magasins de marée (*)

- Magasin	par m ² /an	50,64
- Chambre froide petit format	par an	637,87
- Chambre froide grand format	par an	689,55

Magasins d'armement (*)

par m²/an 47,20

* Redevances magasins : plus-value de 25% pour entreprises autres qu'Armateurs ou Acheteurs

Location de bureaux

par m²/an 208,12

Appontements sur avant-port pour les bateaux professionnels ou liés à la filière pêche

facturation en fonction de la longueur hors tout

- longueur supérieure ou égale à 9,51 ml hors tout	forfait annuel	1775,81
- longueur comprise entre 6,00 ml et 9,51 ml hors tout	forfait annuel	887,91
- longueur inférieur à 6,00 ml hors tout	forfait annuel	591,94

Facturation de la place de ponton pour les pêcheurs dont le chiffre d'affaires de transactions en vente aux enchères ou par contrat, ou en direct avec justificatif de règlement de la redevance d'équipement, est inférieur à la base minimale de transactions permettant ainsi via cette redevance de 1.67% de régler la place de marina au tarif de l'année en cours.

Redevance de stationnement navire

- Navire débarquant au Centre de marée :

Pour tout navire, avec une franchise de 45 jours après une débarque en produits de la mer : **1,26 Euros HT/jour/mètre linéaire de la longueur hors tout du navire** avec un forfait minimum journalier de facturation de 10,47 Euros HT.

- Navire ne débarquant pas au centre de marée : **1,26 Euros HT/jour/mètre linéaire de la longueur hors tout du navire** avec un forfait minimum journalier de facturation de 10,99 Euros HT.

- Navire faisant escale Quai de France inscrit dans un plan de contrôle intergouvernemental :	forfait par escale	1141,00
---	--------------------	---------

Redevance emplacement vente directe

Quai Lawton Collins

forfait jour 34,23

Redevance stationnement parking Centre de Marée

Hors places comprises dans COT clients

forfait jour 5,39

Manutention

- Stockage de la boeite		
- manipulation	forfait	5,86
- redevance de stockage	par tonne/ jour	6,55

- Consignation/déconsignation des coffres **dernier prix d'achat du bac +1,00 €HT/unité**

- Pénalités de retard de retour des coffres **par coffre / semaine 1,26**

- Utilisation chariot élévateur hors livraison aux acheteurs **heure de jour 52,67**
heure de nuit 104,80
+100% jour férié avant 21h et w-end juqu'au dimanche 21h

- Glace Producteur/Acheteurs		
- Glace livrée au silo à glace + de 100 Kgs	par tonne	71,48
- Glace livrée au silo à glace - de 100 Kgs	par tonne	81,92
- Glace livrée en camion ou prestations de glaçage de produits par le Centre de marée	par tonne	91,17
- Glace Autre	Par tonne	142,95

- Frais de livraison		
- Empilage-contrôle	le coffre ou le sac de coquillage	0,46
- Coffre ou sac de coquillage livré sur chariot avec contrôle	l'unité	1,19
- Coffres pour expédition sanitaire coquillages	l'unité	1,60
- Coffres glacés sur le dessus à la demande acheteur (Glaçage supplémentaire)	l'unité - glace fournie par CdM	0,58
- Nettoyage coffres	l'unité	0,45
- Divers		
- Eau refacturée sans taxe d'assainissement pour les navires	au m3	4,24
- Eau refacturée avec taxe d'assainissement pour les autres usagers	au m3	5,67
- Edition informatique d'un relevé d'achat ou de vente non téléchargé sur internet	le relevé	2,64

Traitement des produits avant la vente : Ramassage par le Centre de Marée avec camion

- Au Nord d'une ligne Carteret/Saint-Vaast-la Hougue inclus (Cotentin)	moins de 120 kg par kg	0,12
	de 121 à 500 kg	19,77
	de 501 à 1000 kg	33,37
	de 1001 à 1500 kg	46,34
	de 1501 à 2000 kg	67,97
	plus de 2001 kg	92,70
- Au Sud de la ligne Carteret – Saint-Vaast-la Hougue exclus	le km	2,01
- Débarque/Ramassage Avant-Port ou Quai de France	Heure de jour	42,13
	Heure de nuit	47,28
	+100% jour férié avant 21h et w-end jusqu'au dimanche 21h	
- Stockage en frigo (tous produits)	% ad valorem /jour de stockage	2,02

Coût de mise en œuvre d'une équipe (débarque/tri et/ou pesée et/ou allotissement)

	heure de jour	42,13
	heure de nuit	47,28
	+100% jour férié avant 21h et w-end jusqu'au dimanche 21h	

Badge d'accès au centre de marée

Le remplacement du badge (perte - vol ...) donnera lieu à une facturation		20,00
---	--	--------------

Redevance ad valorem

	<u>Bateau</u>	<u>Acheteur</u>
- Redevance d'équipement	1,67%	1,11%
- Redevance d'usage des installations (hors CdM et CLD)	1,67%	1,11%
- Redevance outillage et fonctionnement (1)	3,41%	4,91%

(1) Applicable pour la vente aux enchères et la vente directe par contrat avec règlement du vendeur et encaissement sous couvert de la caution de l'acheteur agréé, par le Centre de Marée.

Redevance déchets

- Navires résidents+ 16 m	Par vente	30,00
- Navires résidents 10 à +16 m	Par semaine	8,65
- Navires résidents -10 m	Par semaine	6,70
- Navires de passage + 16 m	Par touché	30,00
- Navires de passage 10 à +16 m	Par touché	8,65
- Navires de passage -10 m	Par touché	6,70

Redevance procédure de dédouanement

Navires en provenance des pays tiers	Par vente	110,00
--------------------------------------	------------------	---------------

Redevance d'enregistrement (Ad'valorem)

Enregistrements hors Halle à Marée (usage borne de pesée)	<u>Bateau</u>	<u>Acheteur</u>
	0,625%	0,625%
Si Acheteur non identifié	<u>Bateau</u>	
	1,25%	

Stockage en viviers

- En vue de la 1ère mise en marché		Gratuit
- Stockage panier en vivier	Par panier/par jour	10,00
- Stockage caisse palette plastique en vivier	Par caisse palette/par jour	30,00
- Location de bassin	Unité/par mois	150,00